



CRÉDIT MUTUEL
OcéAN

DIALOGUE SOCIAL UN ACCORD AU RABAIS

Depuis plus d'un an, suite aux ordonnances Macron et à nos élections, les partenaires sociaux négocient les bases et modalités du futur dialogue social au Crédit Mutuel Océan. Pour la CFDT, l'enjeu est la construction d'un dialogue social de qualité et loyal, ainsi que l'opportunité de faire des propositions concrètes, respectant les intérêts de tous, salariés, représentants du personnel (RP) et CMO.

Malheureusement, la volonté affichée de la direction du CMO d'innover et de construire un dialogue social digne de ce nom fut de courte durée. La direction ne se donne pas, par cet accord, les moyens suffisants d'appréhender les mutations économiques, sociales et sociétales des années à venir.

La CFDT proposait **3 revendications principales** sur lesquelles nous souhaitons construire un dialogue social au service des futurs projets de l'entreprise et des salariés : la sécurisation professionnelle du parcours du RP, les moyens accordés aux sections syndicales et redonner de l'efficacité à la négociation collective.

La direction souhaitait un accord qui donne envie aux salariés du CMO de s'investir et de s'intéresser aux instances représentatives du personnel et aux organisations syndicales. La CFDT partage cette vision mais les mesures contenues dans l'accord n'y répondent absolument pas. Nous vous laissons juger par vous-même en lisant l'accord publié dans pixis et votre avis nous intéresse.

Pour la CFDT, il s'agit d'un réel appauvrissement du dialogue social et d'une dégradation amorcée des relations sociales au CMO.

Nous déplorons entre autre :



- Aucune innovation sérieuse en matière de dialogue social.
- Une vision du dialogue social obsolète, non conforme aux réalités d'aujourd'hui.
- Aucune volonté de mettre en place une vraie sécurisation du parcours professionnel d'un RP.
- Un manque de confiance envers les RP.
- Une direction qui a basé les négos sur le minimum du code du travail, sans tenir compte de l'existant et des réels besoins des RP et des salariés.
- L'approche par le coût l'emportant sur le besoin de construire.
- Une volonté de centraliser le dialogue social et de couper les liens entre RP et les salariés.
- Quelques modalités certes supérieures au code du travail mais insuffisantes pour une entreprise comme la nôtre.



LA POSITION DE LA CFDT :

La qualité du dialogue social détermine les moyens donnés aux RP, outil majeur faisant le lien entre les préoccupations quotidiennes des salariés et les propositions d'améliorations de leurs conditions de travail.

Il est évident que, fort de ces constats, la CFDT n'a pas signé l'accord sur le dialogue social proposé par la direction. La CFDT du CMO ne peut cautionner la démarche de la direction, ni sur le fond, ni sur la forme. Si l'ADN du CMO est d'être en proximité et au service de ses clients, la direction doit comprendre que l'ADN des RP CFDT est d'être à l'écoute et en proximité des salariés.

La CFDT voulait aider la direction à améliorer sa marque employeur à l'extérieur de l'entreprise en communiquant positivement sur les avancées éventuelles de l'accord. Cela nous paraît irréaliste aujourd'hui vu la faible portée des mesures.

L'esprit de confiance réciproque que cet accord devait impulser, ne permettra pas de retrouver la confiance mutuelle pour un dialogue social de qualité et serein au CMO.

Pour la CFDT, le dialogue social est l'outil principal au service des salariés, pour défendre et faire progresser les conditions de travail au Crédit Mutuel Océan.

La CFDT reste déterminée à proposer de l'innovation sociale en la matière et ne ferme pas la porte à la direction pour travailler, tout au long du mandat, pour un éventuel avenant à cet accord sur le dialogue social.